

# Le dispositif d'accompagnement personnalisé du Lycée Jules Rieffel (Saint Herblain)



Vincent TAMISIER – Lycée Jules Rieffel - novembre 2011

« Comment passer d'une vision des seules heures d'accompagnement prévues à l'emploi du temps, à un dispositif d'accompagnement pour tous les élèves de seconde? »

Vincent est enseignant en Français, Histoire-Géographie et professeur principal d'une classe de seconde générale au LEGTA de Saint Herblain. Il tient à ce que l'accompagnement personnalisé ne se raisonne pas dans le flou, ni matière par matière, mais dans une cohérence globale, aux côtés du tutorat, de l'activité habituelle du professeur principal et des instances de régulation comme le conseil de classe. Sur ce sujet comme pour d'autres, l'important est selon lui de pouvoir travailler ensemble, « *ce qui n'est pas une mince affaire* ». Une vision sans doute renforcée par sa fonction de professeur principal.

**L'action dont il est question s'inscrit dans la dynamique innovante des opérations pilotes auxquelles l'établissement de Saint Herblain participe depuis fin 2009.**

## Les constats

### Évoluer d'un positionnement par matière à un positionnement collectif et sur la durée

Lors de la mise en place de l'accompagnement personnalisé au Lycée Jules Rieffel, l'équipe pédagogique s'est concentrée dans un premier temps à réaliser un positionnement par matière, au début de l'année scolaire de seconde.

Si chaque enseignant a pu utiliser ses résultats au regard de sa discipline, l'équipe met peu en commun résultats et questionnements. Ce qui conduit chacun à travailler isolément certains aspects « transversaux » des apprentissages des élèves.

L'objectif est donc de viser peu à peu une mise en commun des positionnements effectués dans

chacune des matières afin que chaque enseignant puisse être à la fois informé et vigilant dans la conduite de sa classe et dans le suivi des élèves, en particulier lors des séances d'accompagnement personnalisé.

Pour l'équipe, séparer l'accompagnement personnalisé des autres temps de régulation (la mise en place du tutorat, les entretiens individuels avec le professeur principal, les conseils de classe de demi-trimestre) n'est pas souhaitable. Aussi, elle semble tendre implicitement vers la construction d'un dispositif intégré d'accompagnement personnalisé, par opposition à ce qui serait une succession de moments de régulations cloisonnés. Ce mouvement nécessite mises en commun et concertations, élaboration d'outils et de procédures qui se fait pas à pas.

## Les différentes actions proposées aux élèves pour viser un accompagnement personnalisé

### La recherche d'une cohérence globale au service de l'élève

Pour Vincent, qui a une « double casquette », l'accompagnement personnalisé ne peut pas être réduit à ce qui est réalisé lors des heures dédiées à cette activité. L'équipe cherche à mettre en place une cohérence générale, qui, même si elle est plus évidente pour lui du fait de sa position de professeur principal, s'organise peu à peu. Ainsi, « *En tant que professeur principal, je raisonne l'accompagnement personnalisé comme une cohérence globale, et pas uniquement dans le cadre de mes séances dédiées au français. (...) ce n'est pas forcément simple de donner à voir cette cohérence aux collègues, même si je sais bien qu'ils en ont conscience.* »

Pour chaque élève l'accompagnement personnalisé c'est : « *2 heures par semaine, dont une heure en barrette, 3 entretiens par an dans le cadre du tutorat, mais aussi des actions dans lesquelles il a à faire des choix en relation avec son projet personnel. Il peut aussi rencontrer autant que de besoin son professeur principal. A minima je veux les voir 3 fois par an.* » ... En particulier après les conseils de classe, où l'élève n'enregistre qu'une partie des remarques qui lui sont adressées, et il est important de reprendre avec lui ce qui s'est dit pour éviter des interprétations « trop hâtives ».

### La mise en place d'un positionnement partagé

En début d'année, chaque enseignant réalise un positionnement pour sa matière. Ce positionnement est complété par les observations réalisées lors de l'accompagnement personnalisé.

Après l'expérience de 2010-2011, « *l'idée était de recouper les résultats obtenus dans les différentes matières, par exemple pointer des difficultés d'analyse en mathématique, que l'on peut retrouver en physique ou en français, pour agir plus généralement, et regrouper nos forces pour parvenir à remédier ensemble au besoin de l'élève.* »

L'équipe a donc travaillé à l'élaboration d'une fiche pour chaque élève pour pointer ses résultats

dans l'ensemble des matières, pour mieux repérer les points à travailler lors des séances d'accompagnement personnalisé et observer les progrès réalisés. Cette fiche individuelle est accessible à tous les enseignants sur un serveur commun.

Pour autant, « *tous les enseignants ne reportent pas encore leurs observations, et elles ne sont pas encore rédigées de façon à ce que les collègues puissent les exploiter. Par exemple, observer « des difficultés en mathématiques » ne suffit pas. Est-ce des difficultés liées à la compréhension des consignes ? À certains concepts ?* ». Selon Vincent, il serait sans doute intéressant d'aller plus loin, « *en concevant un positionnement global, et en intégrant des capacités communes à plusieurs matières (...) mais déjà, ce que l'on a fait a demandé beaucoup de discussions, parfois fortes (...)* ». De plus, ce positionnement pourrait permettre à chaque enseignant de questionner ses collègues pour mieux interpréter la nature de ce qui pose problème aux élèves, et trouver les meilleures solutions pour y remédier sans « *qu'on s'escrime chacun dans son coin...* ».

### La construction de fiches de suivi des élèves

Deux fiches sont établies pour chaque élève : l'une porte sur le résultat du positionnement et est axée sur les capacités acquises ou en cours d'acquisition ; la seconde fiche est renseignée lors des entretiens de tutorat et porte sur le projet et son parcours personnel et professionnel.

Pour l'instant, l'élève n'a pas accès à ses fiches, et ne les renseigne pas, bien qu'une case soit prévue à cet effet. C'est une évolution souhaitée par Vincent, afin de confronter les points de vue entre élève et enseignants pour :

- aider les élèves à prendre conscience de là où ils en sont, pour les valoriser, mais aussi voir en quoi réussir certaines choses va les aider,
- permettre aux enseignants d'avoir un retour sur la nature de ce qu'ils ont identifié comme étant une difficulté ou une progression.

De même, « *on pourrait inclure une case évolution pour montrer qu'en première, puis en terminale il y a eu une évolution, un développement et non uniquement avoir une photo à un instant t qui ne dit rien sur la dynamique de progression de l'élève.* »

## Les différents moments de l'accompagnement personnalisé

À l'emploi du temps, les élèves retrouvent en moyenne 2 heures d'accompagnement personnalisé par semaine. Une heure fixe, en barrette (même horaires pour toutes les classes de seconde), et une heure orientée EATDD (Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable, axe majeur du projet d'établissement). Ces heures peuvent être placées de façon variable dans l'emploi du temps. À cela s'ajoutent les temps de tutorat, et certains projets plus conséquents comme la préparation à un entretien avec un professionnel qui permet de confronter ses représentations d'un métier choisi librement, et même, pour 1/3 des élèves de partir en stage sur la période de fin juin.

### Sur quoi porte l'accompagnement personnalisé ?

Pour ce qui est de l'heure « en barrette » :

- un temps de bilan et de positionnement de la rentrée à Toussaint ;
- du soutien disciplinaire, notamment en français, maths et en physique. Ce soutien porte sur les compétences clés sensées être acquises entre Toussaint et Noël, puis sur celles de l'année en cours, de Noël à Février ;
- de l'approfondissement, à partir de Mars, en lien avec le projet de l'élève selon qu'il souhaite l'intégration en 1<sup>re</sup> S ou STAV ;
- un atelier de théâtre « estime de soi », entre Janvier et Mars ;
- aide à l'orientation (préparation d'un entretien avec un professionnel, voire d'un stage de 3 semaines en Juin). Actuellement, une partie seulement de cette activité est réalisée sur les heures d'accompagnement personnalisé, et il n'y a pas eu de bilan individuel suite au stage. Ce sont des pistes de progrès ;
- et de la méthodologie (prise de notes, mieux organiser ses apprentissages,...) tout au long de l'année.

Pour ce qui est de l'heure orientée EATDD (Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable) :

- elle est mobilisée pour travailler en petits groupes en fonction des objectifs que les enseignants se fixent, pour travailler des thèmes de façon transversale.

Pour ce qui est du tutorat :

- chaque élève rencontre a minima 3 fois par an son tuteur, sur une durée moyenne de 15 à 30 minutes,
- chaque tuteur suit 3 élèves en moyenne.

## Bilan et animation de l'équipe pédagogique

### L'animation et la coopération

La coopération n'est ni innée, ni acquise définitivement. Elle s'inscrit dans la durée pour établir des relations de confiance, et elle est coûteuse en temps de « médiation ». La construction des fiches de suivi, en est un exemple : *« Nous avons pleins d'idées tous azimuts. On les a confrontées, il y a eu un gros déchet ! Au final nous avons fait la synthèse de ce que nous voulions (...) c'est le résultat de 1 an et demi de tractations sous jacentes. Et il faut passer par là ! Et puis il y a ce que nous voulons mettre en commun, qui est différent de ce que l'on peut mettre en commun. »*

Pour autant l'équipe est mobilisée et il y a des effets positifs sur les élèves. *« Cette année j'ai l'impression que cela a avancé... nous avons eu des réunions chaudes, où on n'arrivait pas à se mettre d'accord (...). Alors nous avons réexpliqué, discuté dans les couloirs - on fait du « lobbying » en somme -, mais tant que tout le monde n'est pas d'accord, on ne fait pas. Ici nous avons plein de bureaux, nous nous parlons facilement, et puis comme on se connaît tous, on peut se soutenir. »*

### Une progression constatée chez les élèves

Pour Vincent, *« Il y a des changements de méthode de travail chez des élèves, et ils progressent mieux »*. Pour autant, il est difficile d'attribuer ces évolutions à telle ou telle action. Selon lui, il faut observer le dispositif en entier, et pas uniquement les heures réalisées lors des séances d'accompagnement personnalisées.

### Une nouveauté pas si nouvelle et qui a des impacts

Le soutien, le tutorat, ce ne sont pas des pratiques nouvelles pour l'équipe. Ce qui est nouveau, c'est l'institutionnalisation. Mais, cette dernière a eu lieu dans un contexte de diminution d'heures, qui n'a pas toujours été vécu positivement. Cela a constitué un frein certain à des échanges de fond

constructifs sur la nature des activités proposées aux élèves dans le cadre du tutorat et de l'accompagnement personnalisé. En pratique, il n'a pas été évident de demander à certains enseignants de conduire l'accompagnement personnalisé sur une discipline qui n'est pas la leur, même si leur regard « différent » est justement l'occasion d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire pour l'élève... et, en retour dans les moments de régulation, pour les collègues des disciplines concernées.

Ainsi, le but de l'accompagnement personnalisé au Lycée Jules Rieffel est-il bien de travailler ensemble à la réussite des élèves. Ce n'est pas une mince affaire, mais cela semble être une source de satisfaction importante pour les enseignants impliqués qui voient leurs élèves sous un jour différent.



### Quelques conditions de réussite repérées par Vincent

- Prendre le temps de la concertation pour obtenir l'adhésion avant de lancer une procédure ou une expérimentation ;
- Mettre en place des actions acceptées et acceptables ;
- Procéder par étapes ;
- Plutôt que passer en force, ne pas hésiter à confronter... même si cela peut être tendu !
- Prendre le temps de créer les conditions de la confiance au sein de l'équipe ;
- Être conscient de l'investissement personnel que cela peut demander ;
- Associer les élèves quand cela est possible. En cela la fonction de professeur principal est un plus ;
- Formaliser au fur et à mesure.

Témoignage réalisé au sein du dispositif des opérations pilotes, mis en place par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère en charge de l'agriculture dans le cadre de la Rénovation de Voie Professionnelle, de 2010 à 2012.

